

En direct

2 octobre 2015

Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean Un jalon important vient d'être franchi

Rio Tinto a déposé aujourd'hui l'étude d'impact sur l'environnement concernant le Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean 2017-2026, pour analyse, au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Rio Tinto franchit ainsi un jalon important du processus d'évaluation environnementale débuté il y a près de 18 mois, et ce, conformément à l'échéancier prévu en vue d'obtenir un nouveau décret pour le Programme 2017-2026.

Pour l'équipe du Programme de stabilisation des berges de Rio Tinto, il s'agit de l'aboutissement de plusieurs étapes de consultation qui ont permis d'intégrer à l'étude d'impact les préoccupations des divers usagers du lac Saint-Jean.

Notamment, un comité technique réunissant des représentants du milieu a participé à une dizaine de rencontres depuis le début de l'année afin de bonifier le contenu de l'étude d'impact. La formation de ce comité répond à un engagement pris aux termes des consultations citoyennes de 2014 et l'équipe du Programme de stabilisation des berges entend poursuivre cette démarche de collaboration, basée sur la transparence et le dialogue.

Prochaines étapes

Tel que le prévoit la Loi sur l'environnement, les experts des ministères concernés doivent maintenant évaluer l'étude d'impact et déterminer si elle est suffisamment complète pour être recevable. Au cours de cette période d'analyse, le promoteur répond aux questions des experts et précise au besoin certains aspects du projet.

Ce processus légal prévoit également que c'est le Ministère qui rend publique l'étude d'impact, lorsqu'il la juge recevable. Ce sera alors le moment pour Rio Tinto de demander des audiences publiques au BAPE, tel que nous l'avons déjà annoncé. Celles-ci devraient se tenir avant la fin 2016.